

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 DECEMBRE 2025 A LA MAIRIE A 19 HEURES**

Date de la convocation : 28 novembre 2025

transmise le : 28 novembre 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 18

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Florence NOBLET, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Mélanie LALLEMAND, Olivier RIEDINGER, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Béatrice DEBRIE, Sylvia ECKERT, Mathieu HIRSCH, Caroline OFFERLE, Arnaud OTTMANN

Etaient absents excusés : Monsieur Grégory GANTER qui donne pourvoir à Madame Nathalie GRATHWOHL, Monsieur Roland SCHURR, Madame Emmanuelle EBERHARDT qui donne pouvoirs à Madame SAEMANN, Monsieur Emmanuel DOLLINGER, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Thierry RIEDINGER, Monsieur Alexandre WINTER, Madame Christiane WOLFHUGEL.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Mathieu TAESCH

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Finances : approbation et mobilisation d'emprunts

Monsieur Denis RIEDINGER, Maire ouvre la séance à 19 heures.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Mathieu TAESCH est nommé secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. FINANCES : APPROBATION ET MOBILISATION D'EMPRUNTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune fait face à un décalage important entre les dépenses engagées pour le projet de réhabilitation, restructuration et extension des équipements sportifs du centre culturel et la réception effective des financements attendus. Il rappelle que plusieurs subventions ont été obtenues auprès de différents financeurs publics (État, FEDER, Département, autres partenaires institutionnels). Toutefois, malgré les notifications officielles, les versements ne peuvent intervenir qu'après la production de justificatifs précis, tels que l'avancement physique des travaux, les factures acquittées ou encore les décomptes généraux définitifs.

Monsieur le Maire souligne que ce décalage n'a pas d'impact sur la solidité financière globale de la collectivité, mais nécessite la mise en place d'outils transitoires permettant d'assurer la continuité financière des opérations en cours.

C'est dans ce contexte que Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recourir à un prêt relais et à une ligne de trésorerie, afin de couvrir ce besoin temporaire de financement et d'éviter toute interruption dans le paiement des entreprises ou dans l'avancement du chantier.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les propositions du Crédit Mutuel pour un prêt relais de 4 000 000 € et une ligne de trésorerie de 900 000 €

Le secrétaire de séance
Mathieu TAESCH

Le Maire
Denis RIEDINGER